

S'informer et se documenter au CDI : quel(s) accompagnement(s) ?

Comment le professeur documentaliste accompagne-t-il les élèves à la maîtrise de la démarche de recherche documentaire et de traitement de l'information par les élèves ?

Programme

Objectifs de la formation

- S'approprier des notions de l'information-documentation : information, média, canal, document, source, auteur, évaluation...
- Comprendre les évolutions liées à l'environnement numérique : pratiques informationnelles informelles des élèves, outils de recherche informatisée, lecture sur écran, publications numériques
- Connaître les approches pédagogiques visant à développer l'autonomie informationnelle des élèves
- Construire, en collaboration avec des membres des équipes pédagogiques et éducatives, des scénarios d'apprentissage développant les compétences informationnelles des élèves
- Expliciter les postures du professeur documentaliste : médiateur, enseignant, accompagnateur...

Contenu et programme

Le processus de recherche documentaire et de traitement de l'information dans l'environnement numérique
Des notions info-documentaires
Les pratiques informationnelles des jeunes
Les pédagogies actives en information-documentation
La scénarisation de situations pédagogiques contextualisées
Rôles et expertises du professeur documentaliste

Méthodes pédagogiques

- Travaux en sous-groupes, échanges entre pairs
- Travaux personnels
- Etude de cas

Ateliers en sous-groupes. Apports théoriques. Partage et analyse des expériences et pratiques professionnelles. Travaux personnels

Domaines de formation

- Pédagogie, enseignement, formation

Durée

12

Rythme

2 jours

Dates et horaires

Mardi 5 mars 2024 (09h00 – 12h00/13h00 – 16h00) (Présentiel)
Mercredi 6 mars 2024 (09h00 – 12h00 /13h00 – 16h00) (Présentiel)

Lieu de la formation

Paris

Chiffres clés

Au 13 mars 2024:

[60]% des stagiaires étaient très satisfaits
Moyenne des notes attribuées: [9,7] sur 10

Responsable de la formation

VALERIE DENIS DELOBEL

Référence externe

IDF-2023-00092

Spécialités de formation

- Enseignement, formation
- Orientation

Intervenant(s)

ANNE-CLAIRE MEYRIER

Equipe du département Documentation

Spécificités

Cible

Enseignant en collège, Enseignant en lycée général, Enseignant en lycée professionnel, Enseignant en lycée technique

Cible spécifique

Professeurs documentalistes (titulaires et de droit privé)

Pré-requis

Aucun

Résultats attendus

Atteinte des objectifs

Domaines d'expertises ICP

- Éducation / Pédagogie

Effectifs

De 10 à 20 participants

Inscriptions et Tarifs

Période et/ou date limite d'inscription

Du 15/06/2023 au 26/02/2024

Modalités d'admission

- Aucune

Coût de la formation

Formation entièrement prise en charge par Formiris pour les enseignants sous contrat avec l'état, financement pédagogique forfaitaire de 1200 euros par journée de formation pour un groupe de 10 à 25 enseignants.

Prix par stagiaire hors Formiris : 180 euros la journée de formation.



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté d'Éducation et de Formation
21 rue d'Assas
75270 Paris CEDEX 06

Financement

- Formiris
- Entreprise
- Organismes financeurs
- Fonds personnels

Modalités d'inscription

Dès la communication de l'offre de formations sur le catalogue, convenir de celles choisies avec votre chef d'établissement (ou votre employeur OGE). En cas de paiement personnel, demander si nécessaire une autorisation d'absence.

Il n'est pas nécessaire de procéder à l'inscription via le formulaire SésamICP. Par contre, il est impératif de procéder à l'inscription via la plateforme de Formiris <https://www.formiris.org/>

Pour les enseignants ou le personnel de droit privé dont la formation n'est pas financée par Formiris, pour toute demande d'inscription venant des régions hors Ile de France, nous vous remercions de bien vouloir contacter le secrétariat (p.lebas@icp.fr/ 01 44 39 60 23).

Attention, le secrétariat n'envoie la convocation aux établissements et aux stagiaires que 6 jours avant le début de chaque formation. Si cette convocation n'est pas reçue dans les 6 jours, merci de vous en inquiéter auprès de votre chef d'établissement.

Nous vous recommandons d'attendre d'avoir reçu votre convocation pour confirmer vos titres de transport et votre hébergement. En cas d'absence partielle ou d'annulation de votre part à moins de 5 jours ouvrables, le stage est dû en totalité par l'établissement ou le participant. La Faculté d'éducation se réserve le droit d'annuler une formation si le nombre de participants est insuffisant et ce, deux semaines avant le début de la session.

Lieu

Institut Catholique de Paris - Site Saint Germain - 3 rue de l'Abbaye - 75006 Paris 6e Arrondissement



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté d'Éducation et de Formation
21 rue d'Assas
75270 Paris CEDEX 06